



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

oiseaux

Question écrite n° 29143

Texte de la question

M. Christophe Guilloteau demande à Mme la ministre de l'écologie et du développement durable de bien vouloir dresser l'inventaire de toutes les procédures actuellement pendantes devant la Cour de justice de Luxembourg à l'initiative de la Commission contre la République française à propos de la directive 79/409/CEE du 2 avril 1979 relative à la conservation des oiseaux sauvages.

Texte de la réponse

La ministre de l'écologie et du développement durable a pris connaissance, avec intérêt, de la question relative à l'inventaire de toutes les procédures actuellement pendantes devant la Cour de justice des Communautés européennes (CJCE) à l'initiative de la commission contre la République française à propos de la directive européenne 79/409 du 2 avril 1979, appelée directive « oiseaux ». Il n'y a actuellement aucune procédure de cette nature pendante devant la CJCE. Cependant, la ministre de l'écologie et du développement durable reste très attentive au processus de travail engagé avec la commission sur les questions d'interprétation de la directive, sur l'échange de données entre États membres et sur la préparation du 25e anniversaire de la directive « oiseaux » afin d'assurer, en conformité avec l'esprit initial du texte, la gestion et la conservation des populations d'oiseaux et de leurs habitats, notamment par la désignation de nouvelles zones de protection spéciales (ZPS).

Données clés

Auteur : [M. Christophe Guilloteau](#)

Circonscription : Rhône (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 29143

Rubrique : Chasse et pêche

Ministère interrogé : écologie

Ministère attributaire : écologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er décembre 2003, page 9119

Réponse publiée le : 30 mars 2004, page 2562